

Cession des filiales CICADUM et MEDSOFT

Caissargues, le 9 juin 2025

Le Groupe Bastide annonce la cession de ses filiales françaises Cicadum (signature sous conditions suspensives de financement), détenue à 51%, et Medsoft, détenue à 100%, toutes deux spécialisées en stomathérapie. Les deux filiales ont été cédées à leurs fondateurs.

Sur l'exercice 2023-2024, Cicadum et Medsoft ont réalisé un chiffre d'affaires cumulé de 11 M€.

Cette opération de cession, réalisée en numéraire, aura un effet relatif sur la marge et contribuera à la réduction de la dette financière nette du Groupe Bastide. Le Groupe poursuit l'étude de possibles cessions d'actifs qui ne répondraient plus à sa stratégie ou permettraient d'extérioriser la valeur créée par le Groupe.

PROCHAINE PUBLICATION :

Chiffre d'affaires annuel 2024-2025 le jeudi 4 septembre 2025 après bourse

A propos de Groupe Bastide Le Confort Médical

Créé en 1977 par Guy Bastide, le Groupe Bastide est l'un des principaux acteurs européens dans la prestation de santé à domicile. Présent dans 8 pays, Bastide développe une démarche qualité permanente et s'engage à fournir les dispositifs médicaux et les services associés répondant le mieux aux besoins des patients dans les domaines clés de la santé : diabète, nutrition, perfusion, respiratoire, stomathérapie et urologie. Bastide est coté sur Euronext Paris (ISIN : FR0000035370, Reuters BATD.PA, - Bloomberg BLC: FP).

CONTACTS

Groupe Bastide

Vincent Bastide/Olivier Jourdanney
T. +33 (0)4 66 38 68 08
www.bastide-groupe.fr

Actus Finance

Analystes-Investisseurs
Hélène de Watteville
T. +33 (0)1 53 67 36 33

Presse – Médias
Déborah Schwartz
T. +33 (0)1 53 67 36 35

